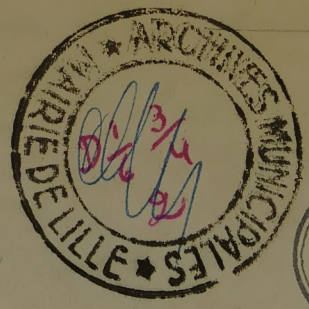


Procès Verbaux
Rapports



Commission Administrative
de l'École des Beaux Arts

2^e mandat Salengro 1929 / 1935

Ecole des Beaux Arts de Lille

Commission



COMPTE-RENDU

analytique de la séance de la Commission du
20 Novembre 1934

Président : M. Favières, adjoint

Présents en outre : M.M. Baert, Châtelet, Delepouille, Derégnaucourt, Facq, Dr Lefort, Gavelle, directeur.

Excusé, à Paris, pour son service de Doyen : M. Duez. Après souhaits de bienvenue adressés par le Président aux deux nouveaux membres, lecture de procès-verbaux, rapport écrit du directeur :

- 1°- compte rendu des solutions des affaires en cours
- 2°- Mesures à solliciter : reliure de livres de la Bibliothèque (rapport à établir)
- 3°- Vérification de la solidité du bâtiment (note à établir)
- 4°- Nécessité d'obtenir un surveillant de plus (note déjà adressée à la Mairie à ce sujet).

Aménagement de l'Enseignement

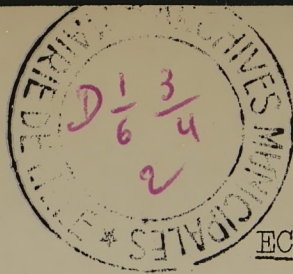
- 5°- Mlle Dubuisson, devrait désormais ne faire qu'une partie de l'Enseignement de Mme Darchez qui l'a précédée: s'abstenir d'enseigner des arts d'agrément étrangers, de l'avis des inspecteurs à l'Enseignement d'une école des Beaux Arts. Elle devra préparer aussi bien des jeunes garçons que des jeunes filles.
- 6°- M. Hallez, professeur de dessin au cours de la rue des Poissonceaux, serait transféré à l'Ecole de la rue Colas en remplacement de M. Desmettre mis à la retraite.
M. Portebois, junior, passerait de Fives à la rue des Poissonceaux, M. Bocquet restant seul à Fives.
- 7°- M. Hémary ferait les 10 heures de cours de dessin devenues disponibles par le changement ci-dessus, à l'Ecole de la rue Colas où l'Enseignement du dessin, aux heures de jour, demande à être renforcé.

La Commission adopte à l'unanimité toutes les propositions (2°,3°,4°,5°,6°,7°) et ratifie les mesures provisoires (5°,6°,7°) d'aménagement.

Le directeur,

GAVELLE.

Conseil d'Administration
Réunion du 28 JANV. 1935
M. PLANQUE



Bureau d'Administration
du 30 AVR 1935
M. PLANQUE

ECOLE des BEAUX-ARTS

Compte-rendu analytique de la Séance du 21 Février 1935

Observations: 1°- Séance plénière de la Commission Administrative et du corps enseignant devant l'Inspecteur, conformément à l'article 9 du règlement.

2°- Ces séances ne peuvent, pratiquement avoir lieu que lorsque l'Inspecteur annonce d'avance sa visite.

Présents :

1°- M. Laprade, inspecteur de l'Enseignement des Beaux-Arts;

2° Commission : M. Favières, adjoint au maire, président;
M.M. le professeur Lefort; le doyen Duez; l'architecte Derégnaucourt; le directeur Dauchy; Delepouille; Borrewater; Gavelle, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts.

3° Corps enseignant : M.M. les professeurs Selmy, Blaise, Dehaut, Dubuisson, Mazet (Enseignements principaux et supérieurs);
M.M. Hémery, Molière, Hallez, Portebois, Lemoine, Mlle Dubuisson,
M.M. Bocquet, Décarpentries, Degelder, Chauler (autres enseignements). -

Excusés : M.M. le Recteur Châtelet, Baert, Facq, Engels;
M.M. Benoit, Delannoy, Mme Bocquet.

4°- avec l'assentiment de l'Assemblée, M. Robert Gavelle, ancien élève de l'Ecole du Louvre, secrétaire particulier du directeur, assiste à la séance ainsi que le censeur de l'Ecole, M. Carbonnier.

I - Rapport du Directeur : 1°- compte-rendu des améliorations réalisées depuis la dernière séance analogue (19 Février 1932):

a)- Développement de l'enseignement du dessin géométrique et de la perspective;

b)- Adjonction de l'atelier de sculpture décorative à la section d'art décoratif;

2°- Désiderata non encore réalisés entièrement :

a)- construction d'une nouvelle Ecole;

b)- Perfectionnement de l'Enseignement de la peinture par adjonction d'enseignements annexes (différents procédés : fresques etc.. chimie pratique des couleurs etc..)

c)- Perfectionnement du service de la bibliothèque (reliures, aménagement du local)

d)- Rétablissement du service ancien de la surveillance; notamment en raison de ce que les professeurs des cours supérieurs ne peuvent être astreints aux mêmes heures de présence que leurs élèves, ceux-ci se trouvant dans l'atelier à des heures d'enseignement et à des heures d'études.

e.- Régularisation de l'entente déjà esquissée avec l'enseignement technique.

Dans sa conclusion le Directeur signale qu'il ne faut jamais trop compter sur une école pour relever le goût public ou créer des styles, cette école serait-elle portée au plus haut degré du perfectionnement. Ce rôle est celui des grands artistes créateurs.

Le Directeur présente ensuite les documents statistiques relatifs à la marche et aux succès de l'établissement depuis l'avènement de la dernière municipalité, renseignements qu'il a fournis récemment au Secrétariat Général de la Mairie.

Il en résulte, clairement, que l'école fait très bonne figure et tout à fait en tête de l'enseignement artistique de Province.

II - Causerie de M. l'Inspecteur Laprade.

M. Laprade s'excuse de présenter une causerie "à bâtons rompus".

Sans descendre dans le détail des méthodes à appliquer dans l'enseignement des Beaux Arts en général, il se borne à envisager l'avenir de la section d'art décoratif et insiste pour qu'elle soit en liaison avec l'industrie. Le professeur principal d'art décoratif et le directeur répondent qu'il en a toujours été ainsi et énumèrent les réalisations auxquelles se sont prêtés obligeamment maints chefs d'industrie (vitraux, céramique, tapis etc etc...)

M. Laprade indique, en passant, le rôle de l'art dans l'urbanisme et semble regretter qu'il y ait beaucoup à faire à ce point de vue à Lille. Sur une observation d'un des membres de l'Assemblée, M. Laprade reconnaît que, venant à Lille depuis peu de temps, il n'a pu encore mesurer l'oeuvre accomplie depuis la guerre.

Il fait un grand éloge des professeurs qui vont être mis à la retraite et exprime le voeu de leur voir accorder de fortes récompenses pour leurs longs et excellents services.

M. Laprade exprime encore l'espoir que, en relevant la qualité d'art de nos industries, nous parviendrons à dominer partiellement la crise.

La séance est levée à 19 h.30.

Pour compte rendu analytique

Le Directeur:

Gavelle

Vu :

A. FAVIERES.